

Pannes à répétition sur véhicule neuf

Par kenji2dc, le 13/06/2008 à 21:34

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule neuf il y a maintenant 4 mois et les problèmes sont apparus avant même la livraison.

Ca a commencait par une panne des retroviseurs électriques (réparé en 2 interventions, des détails de finition (bouche de ventilation monté de travers, commande au volant non symétrique)...

Puis d'autre problèmes sont apparus : des bruits de craquement entendu dans l'habitacle, qui après trois interventions je me suis fais envoyé vers une autre concession ou là, ils ont constaté qu'il s'agissait du renfort de pavillon de toit qui était mal soudé. Il s'agit quand même d'un élément de sécurité majeur.

Il y a de désagréable secousse au ralenti, probleme apparemment connu mais sans solution. Et à présent, un bruit de frottement important au réembrayage nécessite au minimum la dépose de la boite de vitesses.

Je passe les détails des dégradations faites sur le véhicule à chaque réparation, qui ont été plus ou moins réglé; et également leurs mauvaise foi et leurs totale manque d'intéret pour le véhicule du client (mon véhicule a été reconnu, et suivit à 180km/h sur la nationnal 20 par un ami, alors conduit par un mecanicien de la concession)

En conclusion, j'ai un véhicule qui a été monté à la va-vite, un problème de secousse non résolvable, un élément de sécurité dont je n'ai aucune idée de la qualité de la réparation, et bientôt une dépose de boite voire de moteur.

Suis je obligé d'attendre problème après problème? Existe il un moyen de leur faire avoué un réel problème de production sur ce véhicule et annulé la vente, ou remplacer le véhicule? Qu'elles sont les solutions qui s'offre à moi?

Merci pour vos réponse

Un automobiliste désespéré